



Avis public

Demande de permis de démolition partielle et audition publique

Avis public est donné que le Conseil sera saisi, lors de la réunion qui se tiendra le 2 juin 2026, d'une demande de permis de démolition partielle visant le bâtiment résidentiel situé au 3870 du rang des Garceau connu comme étant le lot 1 306 939 du cadastre du Québec appartenant à M^{me} Sara Poissant et M. Loic Beaumont-Tremblay. La demande vise uniquement la démolition de la cuisine d'été annexée au bâtiment principal. Ce bâtiment est un immeuble ayant une valeur patrimoniale supérieure selon la base de données patrimoniales de la Ville de Trois-Rivières.

Toute personne qui veut s'opposer à la démolition partielle doit, dans les dix jours de la publication de l'avis public ou, à défaut, dans les dix jours qui suivent l'affichage de l'avis sur l'immeuble concerné, faire connaître par écrit son opposition motivée à la soussignée.

Également, la Ville tiendra une audition publique le lundi 25 mai 2026 à 17 h 30 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières pour expliquer le projet de démolition partielle concernant cet immeuble ainsi que le programme de remplacement du sol dégagé déposé, et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

Trois-Rivières, ce 12 mai 2026.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville, C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Courriel : greffe@v3r.net